

ÉRIC DE GROLIER ET LA CLASSIFICATION

MICHELE HUDON

Auteur prolifique, Éric de Grolier (1911-1998) a publié des centaines de textes sur divers sujets liés à ses intérêts pour la linguistique, la terminologie, la science politique, la lecture et les bibliothèques, la communication et la science de l'information (SI). L'histoire, le contenu et la structure des systèmes de classification documentaire ont été la passion d'Éric de Grolier. Dans une vingtaine de textes, portant sur la classification, publiés entre 1956 et 1992, nous avons relevé six thèmes récurrents: l'histoire du système des sciences, la taxilogie, les schémas de classification, la symbolisation et la notation, les technologies de l'information et l'avenir de la classification, la recherche en classification. Chaque thème est développé dans le but de démontrer que la place d'Éric de Grolier dans le cercle des pionniers francophones de la documentation et de la SI est pleinement méritée et que sa contribution à la réflexion sur la classification documentaire est indiscutable.

« Il ne faut pas perdre de vue que la classification documentaire n'est ni un simple système de tiroirs dont l'ordonnance plus ou moins arbitraire n'aurait pas grande importance réelle, ni une simple vue de l'esprit planant au-dessus de ces contingences très matérielles que sont la mise en ordre rapide et facile d'une collection de documents variés. » (É. de Grolier, 1956a, 65)

1. Introduction

Éric de Grolier (1911-1998) a mené une carrière professionnelle longue et diversifiée. Il fut tour à tour, et parfois même simultanément, libraire, bibliographe, documentaliste, bibliothécaire, enseignant, éditeur, traducteur, chercheur et consultant. On lui reconnaît une forte personnalité, une curiosité insatiable, une érudition exceptionnelle, une prodigieuse capacité d'absorption de connaissances, une étonnante aptitude à la synthèse, un esprit critique aiguisé et une qualité d'expression adroitement mise au service de ses intérêts pour la linguistique et la terminologie, la science politique, l'économie, la lecture publique, la communication et la science de l'information (SI). De Grolier se présente comme un être interdisciplinaire (Grolier et Fayet-Scribe, 1996, 287) et Vickery dit de lui qu'il peut débattre de tous les sujets, fort d'un savoir étendu parfaitement intégré et classifié (Vickery, 1991, 170).

Auteur prolifique, Éric de Grolier nous a laissé des centaines de textes, propositions, commentaires, synthèses, etc., dont il ne pouvait même pas établir la liste complète, sur des sujets aussi étrangers les uns aux autres que la propagande et l'opinion publique aux États-Unis (1943)¹, l'histoire du livre (1954), la formation des documentalistes (1941) et la terminologie des relations ethniques (1988b). Quiconque s'intéresse à ces textes se trouve devant un penseur à tout faire qui, à côté d'études historiques fouillées, semble s'amuser à compiler des répertoires et des lexiques, tout en publiant des textes d'opinion sur divers sujets. On l'imagine hyperactif, menant de front plusieurs projets et ne s'éternisant pas dans une institution ou une fonction professionnelle; en témoignent un curriculum vitae étoffé et le fait que l'affiliation professionnelle qu'il déclare soit rarement la même d'une publication ou d'une intervention en congrès à une autre.

Palermi (2000) déplore que de Grolier, comme ses contemporains J.C. Gardin (1925-2013) et R. Pagès (1919-2007), soit peu connu en France. Elle le présente comme un militant et un praticien qui a su tirer parti d'une formation éclectique s'étirant sur quelques décennies : un premier diplôme d'édition et de librairie en 1929, des études en sociologie, histoire économique et sociale, histoire des sciences et philosophie à la Sorbonne et à l'École pratique des hautes études, un deuxième diplôme, en documentation cette fois, de l'Institut national des sciences et techniques de la documentation (INTD) en 1952. Après avoir résumé les jalons de la carrière de de Grolier, Palermi établit un

¹ Lorsque la référence est faite à un texte dont Éric de Grolier est l'auteur, seule la date est fournie entre parenthèses. La liste des ouvrages de de Grolier qui ont été consultés est fournie en première partie de la bibliographie.

parallèle entre les parcours respectifs de ce dernier, de Gardin et de Pagès. Tous trois s'intéressent à la communication scientifique dans une période marquée par le passage de la bibliographie à la documentation, le développement de la lecture publique, la rupture entre documentation et bibliothéconomie, la naissance des SI, la mécanisation et enfin l'automatisation des processus documentaires. Dans cet environnement évolutif, tous trois mesurent l'importance de l'analyse et de la représentation des contenus pour la transmission de l'information. Tous trois reconnaissent l'inadéquation des systèmes existants de représentation des connaissances et se consacrent à la recherche de nouveaux langages capables d'améliorer l'efficacité de la communication du savoir.

C'est à 16 ans que le jeune de Grolier, commis de librairie, se découvre une passion pour la classification qui ne s'épuisera jamais. Sa première intervention lors d'une rencontre de la Fédération internationale de documentation (FID) en 1931 le lance non seulement sur la voie d'une réflexion sur le système des sciences et sur l'organisation du savoir, mais aussi sur la voie de l'action : il s'investira avec enthousiasme dans les programmes de formation en techniques documentaires et dans la création de regroupements dédiés aux questions entourant la classification des documents, le Comité de théorie générale de la classification de la FID, mis sur pied en 1951, par exemple². La revue *International Classification* (aujourd'hui *Knowledge Organization*) a consacré un numéro hommage à de Grolier en 1991, pour marquer ses 80 ans et ses 60 ans de carrière; les témoignages de ses collègues ont permis d'entrevoir un apport qui n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Nous avons choisi de nous concentrer ici sur l'intérêt d'Éric de Grolier pour l'histoire, le contenu et la structure des systèmes de classification documentaire. L'essentiel de sa pensée sur la classification a été exprimée dans les années 1950, dans sept rapports rédigés pour la FID, et dont Maniez (1991) a présenté les éléments fondamentaux. Au cours des trois décennies suivantes, de Grolier a inlassablement enrichi ses premières observations et ses propositions, en tenant compte de l'environnement en constante évolution au sein duquel les activités classificatoires devaient être exercées. Le but de notre article est de présenter un survol des travaux de de Grolier sur ce sujet, d'en souligner les éléments qui nous semblent les plus intéressants et de fournir des pistes bibliographiques à qui voudrait redécouvrir l'œuvre de ce pionnier. Pour ce faire, nous avons lu une vingtaine de textes publiés entre 1956 et 1992 sous forme de monographies, d'articles, d'actes de congrès et de rapports. Nous

² Le Comité était présidé par S.R. Ranganathan et co-présidé, à partir de 1953, par Éric de Grolier. Ce dernier réclamait la création d'un tel comité depuis 1932.

avons porté une attention particulière à quelques synthèses de congrès scientifiques préparées par de Grolier, à qui ses pairs reconnaissent une efficacité certaine dans cet exercice périlleux qui consiste non seulement à résumer les interventions d'autrui mais aussi à relever les thèmes récurrents et à identifier les pistes à explorer (Cochrane, 1991); s'il nous a paru important de parcourir ces textes-synthèses, c'est que de Grolier y formule ce qu'il considérait comme des besoins cruciaux dans la recherche sur la classification.

Notre article aborde six thèmes récurrents dans l'œuvre d'Éric de Grolier : l'histoire du système des sciences et de la classification, la taxilogie (étude théorique de la classification), les schémas de classification, la symbolisation et la notation, le développement des technologies et l'avenir de la classification, la recherche en classification.

Une précision d'ordre terminologique sera utile. Comme il était d'usage à l'époque, de Grolier utilise le terme *classification*, dans ses formes au singulier et au pluriel, pour désigner l'instrument servant à classer les documents; la forme au singulier du terme est également utilisée pour désigner un processus. Pour plus de clarté, nous n'avons qu'occasionnellement conservé la forme *classifications*, faisant plutôt appel aux synonymes *système de classification*, *schéma de classification* et *structure classificatoire* pour nommer l'objet. L'utilisation du mot *classification*, dans sa forme au singulier, est réservée à la désignation du processus qui consiste à classer.

2. Deux œuvres majeures

Avant d'aborder chacun des thèmes récurrents de l'œuvre d'Éric de Grolier, il nous paraît justifié de présenter deux essais importants publiés à quelques années d'intervalle et au sein desquels sont déjà intégrées les connaissances accumulées par l'auteur, alors au mitan de sa carrière.

2.1. *Théorie et pratique des classifications documentaires (1956)*

Cette monographie est un ouvrage monumental, désigné par B.C. Vickery comme le « Big Book on classification » (Vickery, 1991, 170). Dans un compte rendu de l'ouvrage, Vickery le qualifie de « most comprehensive study of classification that has yet appeared » (Vickery, 1991, 170), prédisant que le nom de son auteur commencerait à circuler davantage dans les milieux anglophones qu'il ne l'avait fait jusque-là. Vickery déplore que le document ne soit pas plus

largement distribué, car il juge son contenu d'un grand intérêt pour toute personne intéressée à la classification documentaire³.

De Grolier présente l'ouvrage comme la synthèse de 25 ans de notes et de fiches, mais se garde de le qualifier d'exhaustif, une partie de la documentation pertinente n'ayant pu être consultée. Conçu dès 1938-1939 comme pendant francophone au *Manual of classification for librarians and bibliographers*, publié en 1926 par W.C.B. Sayers, le texte est repris en 1952 sous forme de mémoire pour l'obtention du diplôme de l'INTD et publié avec quelques ajouts quatre ans plus tard. De Grolier y qualifie son travail « d'infrastructure préliminaire à l'élaboration de systèmes de classification documentaire plus satisfaisants que ceux du passé (...) et à l'exploration de quelques voies qu'il semble que l'on pourra emprunter pour définir les caractéristiques les plus importantes que devraient présenter des méthodes rationnelles de classification » (1956a, iii). L'auteur justifie ainsi la nécessité d'examiner la classification à partir de points de vue historique et théorique, même s'il sait que le praticien et l'utilisateur sont plutôt concernés par ses aspects pratiques.

Un coup d'œil à l'impressionnante table des matières (1956a, vii-xix) permet de prendre conscience de la somme de travail abattue par l'auteur. L'ouvrage compte plus de 400 pages et propose 827 notes dont certaines se développent sur une page complète. De Grolier utilise ces notes pour y consigner les nombreuses références bibliographiques qui soutiennent son propos, pour inclure des citations, pour ajouter un commentaire ou une critique sur un élément du texte principal ou de la note elle-même. Complété par un index alphabétique détaillé des noms propres et des sujets, l'ouvrage ne contient cependant pas de bibliographie; on doit déplorer que le choix de citer les sources dans les notes nous empêche de dresser aisément la liste des ouvrages consultés qui constituent, d'une part, un inventaire de systèmes de classification depuis l'Antiquité sans doute plus complet que ce qui a été proposé ailleurs et, d'autre part, une liste des nombreux écrits de l'auteur lui-même qui n'ont pas été publiés et sont aujourd'hui difficilement repérables.

Théorie et pratique des classifications documentaires se divise en trois parties. La première (p. 1-96) décrit les caractéristiques générales des schémas de classification et jette les bases d'une grille d'analyse informelle que de Grolier utilise dans la deuxième partie (p. 97-259) pour présenter l'évolution des

³ Il semble que seulement quelques dizaines d'exemplaires multigraphiés du manuscrit aient été mis en circulation. L'exemplaire auquel nous avons eu accès, conservé à la Bibliothèque des lettres et des sciences humaines (BLSH) de l'Université de Montréal, est une reproduction sur papier épais de piètre qualité, à la lisibilité limitée, l'encre ayant considérablement pâli au cours des dernières décennies.

structures classificatoires, notamment dans leurs relations avec le système des sciences. En troisième partie (p. 260-368), l'auteur s'intéresse à la pratique de la classification documentaire et se tourne vers l'avenir, expliquant ses propositions pour la coordination et la normalisation des systèmes de classification et réitérant sa conviction qu'une structure classificatoire encyclopédique normalisée est non seulement souhaitable mais également réalisable. Ses recommandations incluent la prise en compte des besoins et comportements des usagers auxquels, à l'époque, personne ne s'est encore intéressé de façon systématique.

Tous les thèmes dont Éric de Grolier traitera régulièrement par la suite sont déjà présents dans ce premier ouvrage majeur, qui inclut notamment un magistral historique des structures classificatoires et une présentation de penseurs et de systèmes qui ne sont que rarement, ou pas du tout évoqués dans les manuels de classification de l'époque ou même contemporains. Son exposé traite aussi bien de la classification instinctive de phénomènes naturels par l'être humain (« Nommer c'est classer » (1956a, 2)) que de classification de documents, en passant par la classification des sciences à laquelle il accorde la plus grande importance. Ce thème et cette partie de l'ouvrage, sur lesquels nous reviendrons dans la section 3.1. de cet article, restent pertinents aujourd'hui.

2.2. Étude sur les catégories générales applicables aux classifications et aux codifications documentaires (1962)

Ce rapport a été préparé en réponse à une demande de l'UNESCO « d'organiser une recherche sur les catégories les plus générales (caractéristiques logiques, spatio-temporelles, formelles, et concernant les diverses modalités de l'action au sens le plus large) qui se retrouvent dans toutes les classifications ou codifications consacrées à des disciplines particulières » (1962, 11). Mandaté pour mener cette étude qui lui permettait de combiner ses intérêts pour la linguistique, les langages classificatoires et la transmission d'information plus généralement, de Grolier y a travaillé pendant plus de deux ans, soulignant la difficulté d'analyser un si vaste ensemble de données et surtout de se tenir au fait des innovations technologiques pertinentes à la mécanisation de la recherche d'information. L'étude a été commandée dans un contexte de prolifération des centres de documentation et des structures classificatoires spécialisées, avec l'objectif de préparer la voie à une norme universellement reconnue, qui contrôlerait notamment la décomposition des sujets en facteurs simples et l'identification des relations entre concepts.

L'*Étude* s'appuie sur une solide bibliographie qui ne se manifeste malheureusement que dans les 450 notes réunies en fin d'ouvrage. Elle

s'intéresse aux catégories générales, ou divisions parallèles, présentes depuis le 17^e siècle dans les schémas de classification documentaire, ainsi qu'aux dispositifs qui permettent de les identifier et d'en contrôler l'application; dans la Classification décimale de Dewey (CDD), par exemple, il s'agit des tables de subdivisions communes et des directives énoncées pour la division par transfert.

Le rapport est constitué de trois chapitres. Le premier chapitre (p. 19-63) présente un relevé de catégories communes à plusieurs systèmes de classification encyclopédique, dont la CDD, la Classification décimale universelle (CDU), la Classification de la Bibliothèque du Congrès (LCC) et la Classification Colon (CC), que l'auteur considère comme le dernier système de classification d'importance internationale qui ait vu le jour. L'après CC se voit tout de même accorder un peu d'attention, notamment par l'énoncé de la liste de catégories proposées par G. Cordonnier en 1957 : organismes et services, personnes, êtres vivants, corps, matériel, actions, concepts intellectuels, formes documentaires et temps, une liste que de Grolier considère incomplète (1962, 61) sans toutefois y proposer d'ajouts.

Le deuxième chapitre (p. 65-148) est le plus développé. De Grolier s'y intéresse aux catégories et à l'expression des relations dans une quarantaine de systèmes de classification spécialisés. Pour des raisons de commodité, ces systèmes ont été regroupés par pays plutôt que par domaines. La France, l'Angleterre et les États-Unis font l'objet des plus longs développements. Pour la France seulement, une vingtaine de schémas spécialisés sont présentés, des plus étudiés (Z. Dobrowolski, R. Pagès, J.C. Gardin, Commissariat à l'énergie atomique) aux moins connus (S. Tchakhotine, J. Samain, F. Isambert). Pour l'Angleterre, de Grolier s'attache plutôt à analyser les travaux réalisés par quelques grands noms de la classification : J.E.L. Farradane, D.J. Foskett, B.C. Vickery, B. Kyle, et à évaluer leur contribution au sein du Classification Research Group (CRG). Pour les États-Unis, C.N. Mooers, J.W. Perry, H.P. Luhn, M. Taube et le U.S. Patent Office sont mis en relief. Quelques schémas de classification spécialisés proposés dans d'autres pays (Pays-Bas, Allemagne, Canada, U.R.S.S., Inde et Japon) sont présentés brièvement.

Le troisième chapitre de l'étude (p. 149-164) porte sur les catégories générales présentes dans les langues naturelles d'abord, dans les langues artificielles et les interlangues ensuite. L'objectif est ici d'établir un parallèle entre la langue naturelle, à la base de la majorité des langages documentaires, et ces derniers. De Grolier n'y présente pas de véritable analyse, mais fournit des orientations bibliographiques détaillées sur diverses écoles : l'école allemande et les travaux de W. von Humbolt sur la langue comme système de structuration, l'école franco-suisse et les travaux de F. de Saussure sur le structuralisme,

l'école anglaise et les études de la Cambridge Language Research Unit, l'école de Prague et l'école italienne. Jugeant pertinents les travaux menés aux États-Unis par E. Sapir, B.L. Whorf, N. Chomsky et R. Jakobson respectivement, l'auteur leur consacre quelques paragraphes. Les dernières pages du chapitre offrent un survol des thèmes les plus discutés dans la recherche linguistique de l'époque (classes de mots, genre grammatical, systèmes de cas, dérivation, typologie des langues), évaluant leur pertinence pour le développement d'un langage scientifique et documentaire unifié.

Il faut reconnaître que le travail mené par de Grolier pour réaliser cette étude reste immense et déplorer que son utilité soit finalement réduite. L'auteur admet ne pas avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé, regrettant que l'étude ne débouche ni sur un essai de systématisation, ni sur une liste même incomplète de catégories générales, ni même sur une « conclusion positive » (1962, 17) puisqu'elle soulève plus de problèmes qu'elle n'en résout. De Grolier dit espérer qu'elle pourra au moins servir de cadre de référence pour des études ultérieures, un souhait qui ne sera pas réalisé.

3. Thèmes récurrents

Au fil de nos lectures, nous avons identifié six thèmes récurrents dans l'œuvre d'Éric de Grolier. Ces thèmes ont été traités dans plus d'un texte et nous considérons qu'ils sont au cœur de sa réflexion et de l'œuvre qu'il nous a léguée. Nous donnons entre parenthèses, suite à l'en-tête, les références aux textes de l'auteur où l'on trouvera les exposés les plus pertinents sur le sujet.

3.1. *L'histoire du système des sciences et de la classification (1956a, 1970, 1974)*

Pour Éric de Grolier, l'histoire de la classification passe nécessairement par la reconstitution de l'évolution du système des sciences, lequel est à la source de la classification des connaissances et, de là, de la classification documentaire. L'auteur se montre très critique de la position strictement utilitaire de certains bibliothécaires et documentalistes face à la classification. Il est convaincu qu'il faut nécessairement regarder ailleurs lorsqu'on élabore une structure classificatoire, ne serait-ce que pour refléter au mieux la façon dont les « savants », eux-mêmes grands utilisateurs de classifications documentaires, organisent le monde. Il consacre donc au système des sciences une large section de *Théorie et pratique des classifications documentaires* (1956a), ainsi que l'essentiel d'un article publié dans le cadre du Colloque d'Ottawa sur les fondements de la classification des savoirs (1974).

L'évolution du système des sciences dépend, d'une part, de l'évolution des sciences elles-mêmes, qui remplacent peu à peu les théories arbitraires et partielles par des théories fondées sur les faits et compréhensives et, d'autre part, des modifications que l'évolution sociale apporte au contenu des idéologies (1956a, 142). De Grolier fait remonter l'évolution du système des sciences à l'Antiquité, soit aux cosmogonies des Alexandrins. La base mathématique des sciences établie vers 550 avant notre ère par les pythagoriciens influence tous les systèmes qui suivront, en commençant par le Quadrivium du Moyen-âge (arithmétique, géométrie, astronomie, musique). Les sciences sociales et médicales naissent à la même époque et de Grolier affirme qu'il n'y a pas de conception moderne qui ne soit déjà présente en germe dans ces premières propositions. Si la Grèce joue un rôle essentiel dans le développement de la classification des sciences, distinguant notamment les sciences de la nature et les sciences de l'homme dès le 3^e siècle avant notre ère, les Romains ne font que reprendre cet héritage pour le transmettre, à peine modifié, à la société médiévale. Le Moyen-âge n'est pas une période de grande évolution du système des sciences, même si le Trivium (grammaire, rhétorique, didactique) s'ajoute au Quadrivium dans les universités. À la Renaissance, la théologie perd de son importance et les premières structures classificatoires fondées sur de nouveaux paramètres, les facultés humaines (mémoire, imagination, raison) de F. Bacon par exemple, sont proposées.

Éric de Grolier connaît bien les philosophes de l'époque des Lumières et leur discours sur la classification. À ses yeux, Leibniz reste le grand oublié de l'histoire de la classification, alors que les célèbres Diderot et d'Alembert n'ont fait qu'une maigre contribution à l'évolution du système des sciences. Au 17^e siècle, Descartes et Hobbes intègrent enfin l'esprit de la science moderne à la classification du savoir, sans référence aux anciens schémas médiévaux. De Grolier s'attarde à la période 1789-1848 et à l'apparition remarquable d'une classification des sciences sociales dans des systèmes proposés notamment par Saint-Simon, Comte, Ampère et Hegel. Au 19^e siècle, c'est l'effervescence, alors que tous les philosophes se donnent pour défi de développer leur propre classification des sciences. La recherche du système idéal est nettement moins présente depuis le début du 20^e siècle; cela n'étonne pas de Grolier qui développe plusieurs exemples de sciences/disciplines/concepts difficiles à classer et qui rendent illusoire la conception d'une structure qui réponde à tous les besoins et intègre toutes les perspectives (1974, 35). L'auteur conclut en posant que beaucoup de problèmes restent à résoudre, principalement mais non exclusivement dans les sciences de l'Homme et aux confins de celles-ci, des sciences biologiques et des autres sciences de la nature (1974, 57).

Non content de décrire dans leurs grandes lignes les systèmes proposés par les personnages historiques dont il juge la contribution significative, de Grolier énumère les grandes classes des systèmes eux-mêmes, ajoutant souvent une notation pour en rendre la structure hiérarchique évidente, avant de discuter avec maints exemples de leurs forces et de leurs faiblesses. L'exercice est aussi minutieux que remarquable, mais la lecture en est difficile pour le lecteur qui n'a pas ces systèmes sous les yeux et ne peut suivre aisément l'argumentaire critique.

Lorsqu'il aborde l'historique des schémas de classification documentaire, de Grolier précise qu'il inclut les classifications utilisées dans les encyclopédies systématiques, les archives, les musées, les bibliothèques et les centres de documentation, les foires et les expositions universelles. Il s'inspire en cela du russe E.I. Shamurin qui a produit, à son avis, l'historique et l'inventaire le plus complet des structures classificatoires bibliothéconomiques et bibliographiques en date de 1955 (1969). De Grolier apprécie que Shamurin replace les classifications dans leur contexte social, ce que H.E. Bliss et Sayers n'ont pas su faire; comme Shamurin, il croit que les classifications sont des phénomènes historiques concrets (1969, 653) et ses exposés détaillés sur la *Bibliotečno-Bibliografičeskaja Klassifikacija* (BBK), qui présentent le système comme un témoignage sur l'état d'une société à un certain moment de l'histoire, reflètent cette conviction personnelle (1970, 110).

De Grolier précise d'entrée de jeu que le développement des systèmes de classification documentaire accuse un retard par rapport au système des sciences, un phénomène qu'il attribue à la masse des documents et à l'inertie des institutions (1961). L'historique qu'il en fait passe souvent par la description de catalogues de bibliothèques connues, témoignant de l'existence de structures classificatoires dont on ne retrouve plus l'original aujourd'hui. On sait peu de choses, par exemple, des systèmes de classification utilisés dans les bibliothèques d'Égypte, de Babylone, d'Assyrie, de Grèce et de Rome, même si on sait qu'on y trouvait des catalogues systématiques. Du 9^e au 17^e siècle, les catalogues présentent les œuvres religieuses d'abord, les ouvrages profanes ensuite. Les catalogues imprimés de bibliothèques, apparus à la Renaissance, sont organisés selon l'ordre des facultés universitaires. Les premiers écrits consacrés à la classification des livres sont publiés au 16^e siècle. Au 17^e siècle en France, G. Naudé et N. Clément ouvrent la voie vers une nouvelle ère de quasi-normalisation. Le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de J.C. Brunet (1810) consacre l'usage du système des Libraires de Paris; de Grolier considère que même M. Dewey et C. Cutter se rattachent à la tradition instaurée par Brunet.

Éric de Grolier déplore que certains schémas de classification plus intéressants n'aient pas réussi à s'imposer. Celui qu'a proposé R. Merlin vers

1840 est de ceux-là, puisqu'il était aligné sur la classification des sciences. C'était aussi le cas, croit-il, pour le *Halle Schema* de O. Hartwig et le système de N.A. Rubakin chez les Russes, qui classaient par domaine et problèmes de la vie plutôt que par la science qui en traitait.

De Grolier s'étend longuement sur les schémas de classification utilisés pendant quatre siècles à la Bibliothèque nationale de France (BnF). Ses analyses très détaillées sont cependant peu utiles aujourd'hui, sinon pour démontrer que les sciences naturelles y ont toujours été négligées au profit des sciences humaines, ce qui est aussi le cas à la Bibliothèque du Congrès et dans d'autres institutions généralistes du même type. Dans une note (1956a, 166, note 363), de Grolier suggère déjà que la Bibliothèque nationale est à l'étape où elle doit changer de système de classification pour ses imprimés; il reviendra sur ce sujet à plusieurs reprises, notamment dans le cadre du projet de Très grande bibliothèque qui, selon lui, « pourrait (devrait?) être le point de départ d'une remise en question des méthodes d'accès par sujets dans l'ensemble des bibliothèques françaises » (1988a, 482; 1991b, 249) et l'occasion de montrer la voie et de se placer à la tête du progrès.

Dans le texte présenté au Colloque d'Ottawa (1974), de Grolier a sensiblement élargi sa perspective pour inclure des langages documentaires autres que les langages classificatoires. Ses connaissances en linguistique lui permettent d'apprécier les langages d'indexation proches des langues naturelles, mais il est en désaccord avec le courant qui affirme la supériorité de ceux-ci sur les langages classificatoires systématiques pour la recherche de documents et d'information (1974, 88). La popularité croissante des thésaurus lui semble injustifiée. Quelques années plus tard, il affirme que les thésaurus sont fondés sur une conception déjà périmée, celle de systèmes documentaires basés sur l'indexation manuelle des documents à partir d'un système taxilogique fermé et un vocabulaire très contrôlé (1978, 69). Il se montre visionnaire en affirmant que les systèmes de classification et les autres langages documentaires doivent devenir des outils pour l'interrogation des banques de données plutôt que des instruments servant strictement à l'indexation. Il critique également l'appropriation par les documentalistes et les informaticiens du concept de champ sémantique, dont ils ne font que des regroupements lâches qui ne peuvent être aussi efficaces que les subdivisions des classifications systématiques (1979a, 67).

Dans ses exposés de nature historique, Éric de Grolier révèle toute l'étendue de son érudition. Il a parcouru un nombre considérable de traités et de manuels de diverses époques et s'est donné la peine de retracer et d'analyser des systèmes de classification très peu connus. De Grolier rapproche et compare des systèmes ayant existé à des dizaines, voire des centaines d'années d'écart, ce

qui lui permet de reconstituer la trame historique de la systématisation des sciences et du savoir. Il note, par exemple, la parenté certaine entre la classification des arts et des sciences du professeur-ingénieur J.T. Tykociner, un système virtuellement inconnu, et celui de G. Cordonnier (1970, 102-103) qu'il juge valable et potentiellement performant.

3.2. La taxilogie (1956a, 1967, 1974, 1979a, 1982a, 1988a)

Éric de Grolier présente la classification comme une technique, une pratique, une activité exercée par tout être vivant pour assurer sa survie. Cette pratique peut être l'objet d'une étude scientifique dans un champ de recherche interdisciplinaire, lié à l'épistémologie, que l'on nomme taxinomie, classologie ou taxilogie; c'est ce dernier terme que préfère de Grolier (1974, 21 ; 1988a, 468). Comme toute science, la taxilogie dispose de méthodes et de techniques, mais l'auteur considère en 1974 qu'elle est toujours en voie de constitution, grâce notamment au travail effectué par des groupes comme le CRG. Les SI ne sont évidemment pas les seules concernées par la taxilogie, ce dont de Grolier est très conscient. Il a lui-même fréquenté plusieurs disciplines au sein desquelles la classification est un objet d'étude, la philosophie, la linguistique, la sémiologie et la sémantique notamment. L'auteur souligne que les problèmes de classification occupent une place centrale dans les recherches terminologiques (1988a, 470), une pratique qu'il connaît bien, et il prévoit déjà que l'intelligence artificielle naissante ne pourra éviter les questions relatives à la systématisation des concepts.

De Grolier déplore que la plupart des chercheurs et théoriciens de la taxilogie « n'aient guère tenté de mettre en relation la systématisation des savoirs, telle que les philosophes l'avaient conçue, avec les transformations survenues dans les théories scientifiques et dans l'organisation de la science » (1974, 25-26). D'après lui, la théorie de la classification bibliothéconomique remonte à Naudé et à son *Advis pour dresser une bibliothèque* de 1627. La théorie évolue lentement, le principe fondamental de caution bibliographique n'ayant été énoncé par exemple qu'au 19^e siècle. Le traité de E.C. Richardson et les canons de Sayers au début du 20^e siècle, le travail de Bliss et surtout les *Prolegomena to Library Classification* de S.R. Ranganathan, publiés en 1937, permettent de grandes avancées théoriques. De Grolier croit que son propre essai de 1956, *Théorie et pratique des classifications documentaires*, ajoute une brique importante à l'édifice, tout comme le traité de 1964 rédigé par Dobrowolski et le travail de ce dernier sur la notation. S'il se dit intrigué par les travaux du CRG sur la classification par objet plutôt que par discipline et la théorie des niveaux d'émergence (*integrative levels*), qu'il associe à la théorie de l'émergence chez Hegel, il y voit un échafaudage compliqué (1965a, 186), tout en reconnaissant

que des réflexions et propositions du genre doivent se poursuivre pour faire évoluer la taxilogie.

La classification et les structures classificatoires peuvent être envisagées sous diverses perspectives. De Grolier en identifie au moins neuf (1974, 22-25), complétant ses explications par des exemples théoriques et pratiques qui permettent encore une fois d'apprécier l'étendue de ses connaissances et sa capacité d'analyse. Il s'agit des perspectives technique, psychologique (les travaux de J. Piaget sont cités), logique, linguistique (avec nombreuses références aux travaux de Linné, Lavoisier, Engels, Benveniste, J. Lyons, Sapir, Whorf et Gardin), scientologique (science de la science), pédagogique, mathématique et informatique (recherche d'algorithmes de classification), sociologique et ethnologique (travaux de Durkheim et Mauss).

Éric de Grolier connaît bien les principaux modèles théoriques qui ont été proposés. Il se méfie de ceux qui semblent trop lisses, trop systématiques, trop mathématiques. Ainsi, même s'il considère Ranganathan comme un gourou, un meneur et un mentor (1979b, xxv) et qu'il reconnaît l'étendue et l'intérêt de son modèle, ce dernier ne lui semble ni totalement original, ni idéal, loin s'en faut (1965a, 102; 1974, 68). Bien que l'idée des facettes, principes de division et d'organisation applicables à l'ensemble des disciplines, lui semble à priori intéressante, il démontre l'impossibilité pour les facettes proposées par Ranganathan, et même celles, mieux définies, proposées ensuite par Vickery, de s'ajuster à des domaines comme la linguistique, les beaux-arts, la philosophie et la religion. Maniez verra dans cette constatation la justification de la préférence déclarée par de Grolier pour une structuration hiérarchique des classes, les facettes servant à assurer le parallélisme des divisions et le maintien de la cohérence structurelle (Maniez, 1991, 76, 77).

De Grolier se révèle adepte de la méthode statistique pour l'étude des structures classificatoires. L'auteur rappelle que Bliss avait tenté la méthode, suivi en cela par Pagès, dans le but de répartir adéquatement l'ensemble des symboles disponibles pour la notation. La méthode statistique, que de Grolier exploite régulièrement entre 1952 et 1982, lui permet de comparer divers systèmes pour ce qui a trait au contenu, mais surtout de déterminer l'importance de la représentation de certains sujets dans la structure par rapport à leur importance dans le système des sciences, dans la production documentaire, et même dans la société plus généralement (1982a, 19). L'analyse permet de distinguer les classes statiques et les classes dynamiques et elle est utile pour déterminer si les schémas de classification sont vraiment internationaux et s'ils accordent la même importance à différentes cultures (1956a, 56). L'approche statistique, qui reste très subjective et dont de Grolier reconnaît les limites sur le plan scientifique, ne l'empêche pas, à partir de ses

observations, d'imaginer la structure idéale d'un nouveau système de classification universel normalisé (1982a; 1991a). Dans son étude de 1982, de Grolier applique l'analyse statistique à une quinzaine de structures classificatoires, allant du 2^e siècle avant J.-C. jusqu'à la BBK, en passant par le système en usage à Canterbury au 14^e siècle, le système des Libraires de Paris, le système de Merlin pour la Bibliographie de la France et la CDD. Les résultats mettent en évidence la progression de l'importance accordée aux sciences dites dures et à la technologie au cours des siècles et la réduction correspondante de l'espace occupé par la théologie et le droit; entre le début du 19^e et le milieu du 20^e siècle, la proportion s'est presque complètement inversée. Ces nouvelles proportions seront représentées dans le système ALSYN élaboré par de Grolier (voir section 3.3.2.).

De Grolier s'intéresse aux problèmes d'identification et de représentation des relations tels qu'ils se présentent dans les langages documentaires et classificatoires (1965a). Affirmant que les langages documentaires se distinguent par le nombre et la diversité des relations qu'ils permettent de différencier, il examine les propositions faites à ce sujet par Ranganathan, Pagès, Farradane, Gardin et J. Perreault en les comparant au traitement des relations dans les langues naturelles. De Grolier ne favorise pas le développement de réseaux relationnels lourds et complexes, convaincu qu'ils sont une cause principale de taux de rappel insatisfaisants en recherche d'information. À ses yeux, plus le réseau de relations est élaboré, plus s'élève le risque d'ambiguïté, de chevauchement et d'échec au repérage (1965a, 208; 1974, 85).

Dans un article entièrement consacré à la taxilogie (1988a), de Grolier souhaite non seulement voir se développer la recherche théorique et appliquée en classification, mais également la proportion de littérature de langue française sur le sujet (2,1 % seulement en 1988). À l'occasion de la planification de ce qu'on appelait à l'époque la Très grande bibliothèque, l'auteur souhaite que l'on considère l'élaboration d'un « nouveau système unifié de classification qui bénéficierait de tous les progrès déjà réalisés dans la théorie taxilogique et ses applications pratiques, et serait enfin adapté aux possibilités (et exigences) des techniques actuellement à notre disposition » (1988a, 482). Il regrette que la réflexion lancée dans les années 1940 par Desaubliaux, Cordonnier et Dobrowolski, concepteurs de schémas combinatoires plutôt qu'énumératifs, ait généré si peu d'écho et que le mouvement d'adoption de la CDD et même de la LCC prenne de l'ampleur.

De Grolier attribue le sous-développement de la taxilogie à plusieurs facteurs. D'abord, le fait que les propositions de théorie générale de la classification soient issues de rationalisation à posteriori de pratiques préexistantes. Ensuite, la propension à construire une théorie non pas à partir

de l'examen d'un ensemble des faits à synthétiser, mais d'une partie seulement de ces faits, et parfois à partir d'un seul point de vue. Finalement, l'absence de recherches en sociologie de la classification, les systèmes de classification documentaire devant pourtant refléter l'esprit de leur temps, tel que représenté dans la production littéraire, encore plus clairement que les classifications philosophiques (1974, 78). De Grolier ne partage pas cependant le relativisme de ses contemporains, Pagès par exemple, pour qui tout est question de perspective. Tout en admettant que chaque société interprète le monde selon le système de valeurs qui est le sien, il croit malgré tout que « tout objet a une réalité propre, distincte des points de vue sous lesquels on peut le considérer » (1956a, 304; 1957, 91), ce qui rend possible la classification systématique universelle. Il soutient en outre que « la classification des connaissances doit être basée sur le point de vue scientifique, et que leur systématisation doit être opérée en tenant compte uniquement des connexions reconnues entre les faits par l'observation, l'expérimentation et, d'une manière générale, l'application des méthodes scientifiques » et que « la classification documentaire doit se conformer strictement à la classification scientifique des connaissances » (1956a, 310). Pour que la classification reste pertinente, l'idée de périodisation, sans nécessité de reclassification, est à explorer.

3.3. Les schémas de classification documentaire (1956a, 1970, 1974, 1976)

Dans son traité de 1956, Éric de Grolier segmente son analyse des schémas de classification en trois exposés distincts : les structures de classification encyclopédiques décimales, les structures encyclopédiques non décimales et les schémas de classification spécialisés.

3.3.1. Classifications encyclopédiques décimales

L'auteur ne tient pas la CDD en haute estime, la jugeant vieillotte et dépassée, conçue de façon plus empirique encore que certains systèmes européens. Il affirme que « si la classification Dewey a réussi, c'est avant tout à des causes sociales qu'il faut l'attribuer : avec sa simplicité (apparente), son caractère résolument pratique, elle correspondait aux besoins des bibliothèques publiques de masse qui, justement à cette époque, se développaient considérablement dans les deux pays alors les plus industrialisés : États-Unis et Angleterre » (1974, 62). De Grolier critique sévèrement le jeune Dewey qui n'a pas accordé à ses prédécesseurs Brunet et W.T. Harris le crédit qui leur revenait de plein droit, leur influence étant omniprésente dans la CDD.

De Grolier préfère de loin la CDU de Paul Otlet, à laquelle il consacre de longs exposés dans plusieurs écrits. Il reconnaît avec réticence ce que la CDU

doit à la CDD, mais il la juge infiniment supérieure sur le plan de l'expression et de la symbolisation. Dès 1933, Otlet recommandait une refonte complète de son système, un souhait que réitère de Grolier 20 ans plus tard. Il veut voir la CDU adoptée beaucoup plus largement en France, où on lui reproche pourtant son caractère arbitraire, ses erreurs scientifiques, son absence d'ordre logique, sa structure simpliste et son éloignement assez radical de la classification des sciences. Si de Grolier salue la mise en place dans la CDU d'une symbolique permettant d'exprimer les relations entre sujets, il admet la difficulté d'en exploiter le plein potentiel. Le système n'est pas à jour, il l'admet, ce qui l'amène à soutenir l'idée de périodisation dans l'établissement de structures classificatoires, jugeant qu'« il est devenu franchement impossible de continuer à classer les livres de la seconde moitié du 20^e siècle à l'aide d'une classification de la seconde moitié du 17^e » (1956a, 187).

La position de l'auteur sur la CDU est malgré tout ambiguë; il en critique les composantes et les mécanismes principaux, mais suggère qu'il est plus que temps que soit développée une nouvelle norme internationale en matière de classification documentaire dont les éléments constitutifs doivent s'inspirer de ceux de la CDU. De plus, la structure classificatoire qu'il a lui-même développée ne partage en fait que quelques éléments formels avec le système otletien. De Grolier se trompe lorsqu'il affirme en 1955 que la CDD et la CDU ne peuvent que continuer à s'éloigner l'une de l'autre, et que devant cette dernière se profile un destin prometteur. Il sait pourtant que les systèmes de classification spécialisés répondent mieux aux besoins et gagnent rapidement du terrain. En 1974 d'ailleurs, il se montre déjà moins optimiste pour l'avenir de la CDU et du même coup pour l'ensemble des autres schémas de classification universels, y compris la CDD; le temps a démontré qu'il avait, encore une fois, mal évalué la situation.

3.3.2. Classifications encyclopédiques non décimales

Les analyses de structures encyclopédiques non décimales, schémas de classification nationaux sans prétention de mondialisation, sont les plus justes et les plus informatives. De Grolier sait décrire aussi bien une classification marxiste peu connue nouvellement utilisée en URSS que la situation qui prévaut à son époque aux États-Unis, où il n'y a pas encore de grande réflexion sur la classification mais où deux systèmes, ceux de la Bibliothèque du Congrès (LCC) et la Bibliographic Classification (BC) de H.E. Bliss font une timide concurrence à la très répandue CDD. L'auteur trouve remarquable le travail de développement de la LCC, mais il lui trouve plusieurs défauts, dont un dédain pour la classification scientifique des connaissances, son caractère énumératif et ses visées strictement pratiques, et il prédit correctement que le système ne

pourra se répandre largement hors des États-Unis. Les systèmes développés respectivement par Bliss et par J.D. Brown en Angleterre (Subject Classification) s'inscrivent dans un courant néo-positiviste et reflètent davantage l'état du système des sciences admis de leur temps (1974, 65). De Grolier les juge potentiellement plus performants que la CDD, la CDU et la LCC, mais sans avenir faute de soutien adéquat.

La CC de Ranganathan ne trouve pas non plus grâce aux yeux de de Grolier qui considère que la mise en relation des facettes est trop rigide, que le concepteur du système abuse de divisions canoniques et chronologiques plutôt que scientifiques, que le symbolisme choisi et la notation ne sont pas adéquats. L'auteur compare diverses tentatives d'établir des jeux de facettes pertinents à du « coupage de cheveux en quatre » (1974, 83), mais il avance que l'idée de mise en relation est viable et qu'elle donne des résultats plus satisfaisants que les classifications anciennes – ce qui est pure spéculation de sa part puisqu'aucune évaluation n'aura finalement été menée de son vivant.

La situation en France préoccupe Éric de Grolier. Il présente avec force détails les schémas de classification qui lui semblent les plus originaux et les plus intéressants, en commençant par le système des Libraires de Paris. L'auteur considère que c'est L. Delisle, loin de mériter selon lui la réputation de plus grand administrateur que la Bibliothèque nationale ait connu, qui portera le coup de grâce à cette classification efficace, sans proposer de remplacement adéquat. Bien plus tard, plusieurs propositions de schémas de classification encyclopédiques sont faites : celles de H. Clavier (publiée en 1936 et 1938), de R. Desaubliaux (publiée en 1943) et de Cordonnier (publiée vers 1942); de cette dernière, de Grolier dit qu'elle se présente comme une théorie complète de la classification mais il en critique sévèrement la base mathématique. L'intérêt principal du schéma proposé par Z. Dobrowolski réside dans sa notation. Quant au système élaboré par Pagès dans le cadre de ses travaux sur l'analyse codée, de Grolier convient qu'il représente un essai intéressant de résoudre le problème du « comment fonder un langage classificatoire permettant d'exprimer les relations de manière adéquate » (1956a, 248) dont il faudra tenir compte dans les travaux de constitution d'un système plus satisfaisant.

Désireux de mettre à profit le résultat de ses analyses, de Grolier se livre à l'exercice périlleux qui consiste à élaborer un schéma de classification encyclopédique. Il travaillera pendant plusieurs années à raffiner ce système nommé ALSYN, en référence à sa notation alpha-synthétique. Il établit ce système en acceptant la supposition qu'il existe un ordre dans la nature et un consensus général chez les classificateurs : tout le monde part des propriétés les plus générales, les mathématiques, envisage les propriétés physiques avant les biologiques, considère l'homme comme le chaînon terminal de la lignée des

êtres vivants dans le monde que nous connaissons (1956a). À partir d'un rapport rédigé par de Grolier pour la FID, Maniez (1991) a identifié les classes proposées et la pourcentage d'espace qu'elles occupent dans la structure classificatoire : Logique, mathématique, dialectique (10 %), Physique (18 %), Chimie (7 %), Cosmologie (7 %), Biologie (6 %), Botanique et zoologie (5 %), Anthropologie physique (10 %), Sociologie, linguistique, histoire, géographie (7 %), Technologie, économie (10 %), Politique, droit, morale, éducation, philosophie (8 %), Arts et loisirs (5 %), Littérature (7 %). Bien que de Grolier ait travaillé de nombreuses années à modifier et à raffiner cette première ébauche, le système n'a pas été suffisamment développé pour permettre la comparaison avec d'autres systèmes proposés à la même époque, ceux de Dobrowolski, de Pagès et de Gardin par exemple, et sa juste évaluation.

3.3.3. *Classifications spécialisées*

De Grolier fait remonter à la Renaissance, en même temps que naissent les bibliothèques disciplinaires, la création de systèmes de classification spécialisés. Il connaît l'existence d'un très grand nombre de systèmes spécialisés, mais faute d'avoir pu les consulter, son évaluation en est limitée. Ces systèmes utilitaires lui paraissent nettement plus satisfaisants que les systèmes encyclopédiques, plus à jour et moins liés à des théories ou idéologies périmées. Leur principale faiblesse réside selon lui dans leur dépendance au travail d'édition d'une seule personne ou au mieux d'une équipe qui travaille en vase clos.

3.4. *Symbolisation et notation (1956a, 1956b, 1956c, 1957, 1962, 1974)*

Au début des années 1950, Éric de Grolier prédit que le choix de la notation décimale adoptée par Dewey et conservée par Otlet ne peut mener qu'à une impasse. À partir de là, il se passionne pour les questions liées à la symbolisation, c'est-à-dire au jeu de symboles disponibles pour représenter les classes et spécifier les relations, ainsi qu'à la notation elle-même. En témoignent notamment la cinquantaine de pages consacrées à cette question dans ses premiers rapports à la FID (Maniez, 1991), le fait que la normalisation de la notation soit traitée avant la normalisation du contenu dans *Théorie et pratique des classifications documentaires* (1956a) et enfin l'admiration que voue l'auteur à Cordonnier et à Dobrowolski qui, chacun de leur côté, ont proposé des solutions originales au problème de la symbolisation (1974, 68-69). L'intérêt grandissant de de Grolier pour diverses branches de la linguistique, et particulièrement pour la phonologie, lui inspirent de nombreuses propositions, lesquelles évoluent en même temps que ses propres connaissances et les applications potentielles de la symbolisation en SI; dans son *Étude des catégories générales* de 1962, il admet que ses travaux antérieurs, menés dix ans plus tôt,

sont déjà dépassés et que la question doit « être complètement reprise, sur de nouvelles bases, en tenant compte à la fois des progrès réalisés ces derniers temps dans l'étude mathématique du langage, dans les recherches phonologiques, peut-être même sur la symbolique des sons » (1962, 165). De Grolier ne doutera jamais de l'importance de la notation; en 1988, il persiste : « Si j'ai insisté un peu longuement sur le problème de symbolisation des classifications documentaires, c'est qu'il me paraît l'un des plus importants à résoudre si l'on veut aboutir à des systèmes plus satisfaisants que ceux dont on dispose actuellement » (1988a, 482).

À ses yeux, les éléments à considérer sont clairs : l'expressivité de la notation, la longueur des indices, la répartition de la notation en proportion de l'importance présente et future d'un domaine de la connaissance, la prononçabilité des indices, les signes de relations et la valeur mnémonique de la notation (1974, 87-88). Ses écrits sur la symbolisation sont à la fois les plus théoriques et les plus techniques de ceux qu'il nous a laissés, en raison du détail de ses analyses de systèmes de notation imaginés par d'autres et de ceux que lui-même propose à diverses époques, notamment dans le cadre de son travail sur le système ALSYN.

Au travers de ses réflexions, enrichies de références à Jakobson, de Saussure et N. Trubeckoj, de Grolier reste convaincu de la supériorité d'une notation mixte et maintient sa préférence pour une symbolisation alphanumérique, basée sur 17 lettres de l'alphabet latin universellement reconnaissables au son, et d'indices de classification que l'on peut prononcer (1956a; 1957, 101-102). Les dimensions phonologiques de la symbolisation lui semblent incontournables; le système phonologique est fondamental dans tout langage, et si la classification est considérée comme un langage à part entière, le système phonologique doit y être présent (1956a, 273). Il faut donc s'intéresser à la transcription phonétique des symboles, à l'ordre dans lequel ils doivent être utilisés (bien que cette exigence soit à reconsidérer en contexte de mécanisation (1957, 83-84)), ainsi qu'à leur transcription graphique. S'il privilégie l'alphabet latin, de Grolier se soucie aussi de concordance avec l'alphabet cyrillique (1956a, 283). Les chiffres 1-9 sont utilisés pour annoncer les différentes caractéristiques de chaque domaine (formes, fonctions, types, localisation spatiale, etc.) Dans ALSYN, il propose par exemple une classe re Linguistique, subdivisée en re 1 Méthodologie, re 2 Conditions physiologiques, re 3 Systèmes de signes, re 4 Système grammatical, et ainsi de suite (1956a, 286-287). Aux lettres et aux chiffres s'ajoutent quatre symboles de relations indispensables : le signe d'intégration (par exemple, la barre oblique {/} dans la CDU), le signe d'intersection (par exemple, le deux points {:} dans la CDU et l'apostrophe {'} chez Cordonnier), le signe indiquant une notion complexe (par exemple, le tiret

{-} chez Cordonnier) et le signe formel requis pour distinguer la partie de l'indice qui précise la forme de présentation de celle qui identifie la classe et le sujet (par exemple, le 0 dans la CDD).

En proposant une notation aussi complexe, de Grolier isole nécessairement sa fonction sémantique, soit l'identification de classes générales et de sujets précis, de sa fonction pratique, soit la mise en ordre de documents. Étonnamment, et bien qu'il la reconnaisse (1956a, 272), de Grolier ne s'arrête jamais longuement à cette distinction, se bornant à suggérer qu'il n'est probablement pas possible d'utiliser une seule forme de codage pour à la fois ranger les documents, représenter leur contenu et en assurer le repérage ultérieur (1957, 108).

Avec l'objectif de s'approcher au plus près de nouvelles formes de codage requises pour une exploitation efficace par la machine, de Grolier suppose les bénéfices relatifs de l'utilisation d'une notation générée de manière complètement aléatoire ou semi-aléatoire, de même que d'une notation hiérarchique systématique préétablie. Il réalise que le choix dépend du type de machine utilisée et il a la sagesse de prédire que la situation ne peut qu'évoluer rapidement, sans imaginer cependant que l'intérêt pour ces questions ne survivra pas au passage à un nouveau millénaire. Ces exposés auxquels de Grolier a consacré tant d'efforts n'ont sans doute plus aujourd'hui qu'un intérêt historique pour une poignée de spécialistes.

3.5 Technologies et avenir de la classification (1956a, 1957, 1961, 1965a, 1965b, 1988a)

Tout en encourageant la mise à profit des technologies qui deviennent graduellement disponibles tout au long de sa carrière, de Grolier se méfie des modes et des mouvements de foule vers les solutions miracles qui font leur apparition à intervalles réguliers dans l'univers des technologies de l'information. Il se méfie également des soi-disant limites de l'automatisation imposées par des spécialistes de l'informatique qui semblent réticents, voire incapables, de concevoir des systèmes fondés sur des modèles inédits (1965a, 110, note 462). Malgré les rumeurs qui circulent à la fin des années 1950 sur l'avenir du document papier et des méthodes traditionnelles de description, d'indexation et de repérage de celui-ci, de Grolier reste convaincu que « ces techniques de sélection automatique ne suppriment en aucune façon l'obligation de constituer des codes de classification, au contraire elles imposent l'élaboration de codes plus détaillés et plus rationnellement établis que pour les méthodes anciennes » (1956a, 83-84; 1965b); voilà encore la preuve d'une vision qui va bien au-delà d'une époque qui voit se développer les premières

tentatives d'exploitation de l'informatique à des fins de traitement documentaire.

Mais de Grolier admet que la classification est à un tournant (1961). Son rapport pour le Air Force Office of Scientific Research sur l'automatisation du repérage d'information et la traduction automatique (1965a) s'intéresse aux bases théoriques logiques, linguistiques et sémantiques qui sont disponibles dans un tel contexte, exposant en détails les théories de O. Jespersen, E. Cassirer, M.W. Dixon et Chomsky. De Grolier y aborde certes la question des classifications, mais il consacre la plus grande portion du rapport à d'autres langages de représentation et de repérage par sujet. Le Syntol de Gardin y occupe une place importante. Pour l'auteur, Syntol "represents the most ambitious and the most modern attempt made in France, during the last decade, for constructing an IR language incorporating many features considered as having a permanent value, for application with machine selection, of the older systems of classification" (1965a, 147). Le système est intéressant parce qu'il reconnaît qu'un même concept peut être classifié différemment par divers professionnels. De Grolier doute toutefois de la viabilité à moyen terme du réseau de catégories trop spécifiques qui complexifient et surchargent sa structure (1965a, 172).

L'imposant rapport, dont la conclusion est peu développée et qui n'inclut aucune recommandation, démontre la compréhension profonde qu'a l'auteur de la théorie linguistique. Le rapport montre aussi que les intérêts de de Grolier vont au-delà de la classification comme outil d'aide à la gestion des documents pour englober d'autres types d'instruments, le thésaurus par exemple, qui servent à la recherche par sujet, ce besoin de l'utilisateur qu'il s'agit de ne jamais perdre de vue. L'auteur admet d'ailleurs qu'à la lumière de son exposé on peut conclure que la CDU ne semble pas particulièrement bien adaptée à l'utilisation en contexte mécanisé (1965a, 100), admission surprenante lorsqu'on connaît son parti-pris pour le système otletien.

De Grolier ne doute jamais que la classification documentaire reste une nécessité. Il ne croit pas que le comptage de mots ou encore la possibilité d'exploiter le plein texte des documents suffise un jour à distinguer ce qui est pertinent de ce qui ne l'est pas (1961; 1965a, 2). Mais attention, l'avenir de la classification ne peut être assuré que si un travail de normalisation est entrepris, menant au développement éventuel d'un système de classification encyclopédique unique. Évoquant dès 1956 la croissance de l'interdisciplinarité et de la multidisciplinarité (1956a, 260-261), il perçoit les problèmes qu'elles peuvent poser et recommande la flexibilité des structures classificatoires. De Grolier ne croit pas qu'un système de classification existant puisse être utilisé comme norme et s'appliquer partout, comme le proposait Otlet en expliquant

les bases et les visées de la CDU. Il faut envisager l'élaboration d'un nouveau système, ou à tout le moins la coordination de système de classification spécialisés. Peu importe la solution choisie, le travail en vase clos doit céder sa place à la mise en commun, à la coopération et au compromis, tout en explorant de nouveaux territoires en linguistique et en sémantique notamment. L'auteur compare le travail à faire à celui qui permet l'évolution du système des sciences, lequel s'accomplit « non par la spéculation individuelle de tel ou tel philosophe, fut-il génial, mais par l'effort coordonné de nombreux chercheurs apportant chacun leur pierre à un édifice commun » (1956a, 143).

De Grolier croit que l'avenir de la classification passe par la centralisation de la gestion des schémas existants, citant l'exemple des États-Unis. Il souhaite que soit institué un organisme international et une bibliographie signalétique internationale courante, reprenant presque mot pour mot le plan et le rôle otélien et affirmant, aussi tard qu'en 1956, que le contrôle bibliographique universel peut encore devenir réalité (1956a, 364). Il ne fera qu'une seule autre allusion à cette question, soulignant que l'utilisation et l'évolution d'une classification ne peuvent être assurées en l'absence d'un organisme de coordination et de normalisation de son développement (1974, 94).

En 1957, de Grolier considère que le temps n'est pas encore venu de construire un nouveau schéma universel. La réflexion et la recherche doivent se poursuivre sur les questions de relations et de symbolisation. Étonnamment, il suggère que les schémas spécialisés pourraient servir de base, par un processus de fusion, à l'établissement d'un schéma encyclopédique (1957, 99), une suggestion qu'il écartera quelques années plus tard (Palermi, 2000).

3.6. La recherche en classification (1957, 1965b, 1982b, 1988a, 1991b, 1992b)

Éric de Grolier, nous l'avons vu, critique les systèmes de classification traditionnels qu'il trouve mal adaptés aux nouvelles exigences de la recherche documentaire; aussi suggère-t-il de nombreuses pistes de réflexion et d'amélioration, en rappelant que les SI partagent l'objet d'étude qu'est la classification avec la philosophie, la sémantique, l'anthropologie et l'intelligence artificielle notamment.

Nous évoquions en introduction l'aptitude d'Éric de Grolier à synthétiser les travaux réalisés lors de rencontres scientifiques et avons jugé pertinent de parcourir quelques synthèses publiées à divers moments de sa carrière. Dans ces textes, de Grolier expose d'abord le chemin parcouru, tel que décrit par les intervenants de la rencontre qui se termine, avant d'éclairer par des recommandations précises celui qui reste à explorer. Cochrane qualifie ces

synthèses de cohérentes, succinctes, lucides... et parfois biaisées, et elle y voit une source précieuse pour les historiens des SI qui peuvent les parcourir pour prendre la mesure des progrès réalisés au fil du temps et pour déterminer l'importance de contributions individuelles (1991, 78).

De Grolier considère que l'étude véritablement scientifique de la classification commence à la fin de la seconde guerre mondiale, lorsque philosophes et classificateurs osent mettre en doute certains principes et certaines présomptions, ainsi que la valeur et l'utilité réelle des systèmes de classification utilisés jusque-là (1957, 81). Ces doutes sont un pas dans la bonne direction mais l'auteur exhorte ses collègues à poursuivre leur travail de réflexion, d'évaluation et d'épuration pour que l'avenir de la classification soit assuré. En 1957, à l'issue du 1er Congrès international sur la recherche en classification (International Study Conference on Classification Research), il confirme que l'objectif de la rencontre a été atteint : les barrières nationales ont été franchies et les consensus identifiés. De Grolier considère en effet que ses collègues s'entendent sur la pertinence d'un système de classification multidimensionnel (ou à facettes), sur la primauté du critère de flexibilité, sur la nécessité d'arrimer l'étude de la classification, des langages utilisés pour la sélection automatique et du contrôle de la terminologie, et enfin sur la priorité à accorder à l'identification de catégories générales et de relations essentielles dans un système de classification. Ayant énuméré ces points de concorde, il propose des pistes de recherche, dont l'examen approfondi de certains principes traditionnels, tels la collocation, la hiérarchie, la spécificité, etc. De Grolier met les participants en garde contre une trop grande rapidité menant à un travail bâclé (un défaut du CRG selon lui) mais aussi, à l'inverse, contre une lenteur et une prudence menant à l'inertie, pointant au passage ses compatriotes Français qui critiquent trop souvent sans offrir de solutions (1957, 83-84).

En 1964, lors du deuxième Congrès, de Grolier se réjouit que certains fonds soient mis à la disposition de chercheurs en SI et en classification dans le cadre de besoins à combler pour la défense nationale. Selon lui, le développement de la technologie et l'influence de disciplines en émergence, la traduction automatique par exemple, profite à la recherche sur la classification. De Grolier croit que les conditions sont réunies pour qu'on puisse maintenant attribuer à la taxilogie le statut de discipline, à défaut de pouvoir encore la considérer comme une véritable science. Il insiste à nouveau sur les liens entre classification et langage et souligne que plusieurs champs de recherche actifs méritent d'être explorés, dont la logique, la sémantique, la sémiotique, la phonologie et la cybernétique. Mais les questions à étudier restent nombreuses : la faisabilité d'élaborer un langage documentaire commun à tous les milieux, la distinction entre ce qui peut être normalisé et ce qui ne doit pas l'être, la nécessité

d'élaborer un modèle pour la description des systèmes de classification et de recherche d'information plus généralement qui soit plus satisfaisant que les ébauches déjà disponibles (de Grolier croit que ce modèle doit combiner des composantes logiques et linguistiques) et la nécessité d'élaborer des techniques de mise à l'épreuve et d'évaluation (1965b).

Le quatrième Congrès, tenu à Augsburg en 1982, permet à de Grolier d'insister sur la nécessité pour la taxilogie d'acquiescer un statut scientifique. Pour ce faire, la mise sur pied de programmes de recherche empirique portant sur les comportements des usagers, sur l'analyse quantitative du contenu des schémas de classification et sur les relations entre classes et entre disciplines lui semble essentielle. Comme les praticiens, penseurs et théoriciens doivent trouver des façons d'exploiter la technologie sans se laisser dominer par elle. Ils doivent également intégrer à leur pensée les concepts d'universalisme et d'interculturalité et combattre le dogmatisme. De Grolier propose que soient acceptés les principes suivants : la complémentarité des langues naturelles et des langages documentaires, la complémentarité des classifications encyclopédiques et spécialisées, la complémentarité de l'ordre alphabétique et de l'ordre systématique et la complémentarité des relations paradigmatiques et syntagmatiques (1982b, 162-167).

La synthèse proposée par de Grolier en clôture du 1er Congrès international de l'International Society for Knowledge Organization (ISKO), tenu à Darmstadt en 1991, témoigne du mûrissement de la pensée de son auteur dont l'intérêt pour la classification se développe depuis soixante ans. De Grolier replace la classification dans un contexte plus large, celui des systèmes de recherche d'information et de l'ensemble des langages documentaires utilisés comme outils de représentation et d'interrogation. Il porte attention à d'autres types d'objets documentaires (archives, objets muséaux, etc.) qu'il faut également classer et rendre accessibles. Les problèmes qu'il soulève ne sont donc pas restreints à l'étude de la classification mais il sait expliquer les répercussions de ceux-ci sur la taxilogie. Les premiers problèmes cités, comme c'était déjà le cas en 1982 (1982b), concernent l'utilisation de la technologie face à laquelle de Grolier envisage deux réactions : l'adaptation des systèmes traditionnels conçus au 19^e siècle pour les rendre utilisables par la machine ou la mise à l'écart à court ou moyen terme de ces instruments; à son avis, il serait prématuré d'abandonner immédiatement les anciens systèmes (CDD, CDU, LCC) mais il faut planifier leur remplacement par une structure flexible, adaptée à la technologie, une proposition dont l'auteur admet la difficulté de réalisation. De Grolier réitère la nécessité de s'intéresser davantage à ce qui se passe ailleurs qu'en SI et de réfléchir à la possibilité de réutiliser des concepts et des techniques issus de l'analyse conceptuelle, de la sémiologie, de la linguistique

structurale et de la terminologie. Pour financer la recherche théorique et expérimentale, l'auteur suggère de se tourner vers des organismes internationaux et d'exploiter les programmes accessibles aux chercheurs en sciences humaines et sociales (1991b, 248-250).

Pour montrer la voie, de Grolier choisit cette fois d'identifier les lacunes, les thèmes non abordés ou dont le traitement par les conférenciers lui semble incomplet : les comportements des usagers, les méthodes probabilistes, le manque de communication entre « écoles » nationales qui s'intéressent à la taxilogie (l'école indienne, l'école britannique, l'école russe, l'école française); sur ce dernier point, de Grolier exprime le souhait que l'ISKO devienne le terrain propice aux échanges, notamment par un soutien à des projets transnationaux (1991b, 250-251).

Lors du 5e Congrès international sur la recherche en classification, tenu à Toronto en 1991, Éric de Grolier est le seul inscrit qui ait participé également aux quatre rencontres précédentes tenues en 1957, 1964, 1975 et 1982. La synthèse et les recommandations qu'il propose en fin de rencontre témoignent de son intérêt grandissant pour d'autres champs des sciences sociales, la terminologie notamment, et pour les projets qu'il mène alors dans ces domaines, notamment dans le cadre du projet INTERCOCTA de l'Unesco (1992a, 225). Son premier constat est sévère : de Grolier observe que l'obsolescence des systèmes traditionnels d'organisation des connaissances s'accélère, non seulement sous l'effet des développements technologiques, mais également en raison des immenses progrès réalisés par la science au cours des décennies précédentes. Il croit également que la remise en question des idéologies et de plusieurs théories et la disparition progressive des frontières entre disciplines sont au nombre des causes de la réduction de la pertinence et de l'efficacité des systèmes de classification (1992b, 419). Dans ce qui sera sa dernière synthèse, de Grolier recommande que la recherche en classification se concentre sur l'exploitation des technologies, la construction d'outils classificatoires et langagiers permettant de faire communiquer entre eux différents systèmes d'information (*switching languages*), la recherche de dispositifs permettant de prévenir l'ethnocentrisme, l'intégration des recherches en classification et en terminologie, particulièrement en sciences humaines et sociales, l'étude de modèles logico-mathématiques et de taxonomie numérique et l'approfondissement des études sur les systèmes de notation (1992b, 419).

De Grolier réaffirme enfin la nécessité de développer un nouveau système universel normalisé pour la classification des documents, une recommandation qu'il aura maintenue pendant plusieurs décennies, de la rédaction de rapports pour la FID dans les années 1950 (Maniez, 1991) jusqu'à ses dernières interventions dans les années 1990. Une présentation de l'auteur lors du

Congrès de 1991 est d'ailleurs entièrement consacrée à ce système, détaillant d'abord quelques tentatives de développement en expliquant les possibles causes de leur inefficacité avant d'énumérer les conditions à remplir et la douzaine de problèmes à résoudre pour qu'un tel système, qui serait presque nécessairement combinatoire, puisse voir le jour (1992a, 228-232). Étonnamment, de Grolier semble maintenant remettre en question l'existence d'un ensemble de catégories et de relations véritablement applicables à tous les champs de la connaissance (1992a, 231).

Soulignons que de Grolier ne s'est pas contenté de parler de recherche dans les synthèses faites lors de rencontres scientifiques. On trouve en filigrane dans tous ses écrits une liste de sujets de recherche qui l'auront intéressé tout au long de sa carrière, et dont certains restent pertinents aujourd'hui : les rapports entre la classification des macrodocuments (monographies) et des microdocuments (articles, rapports, etc.), l'adaptation des classifications aux différents types de bibliothèques et de centres de documentation, les relations entre systèmes encyclopédiques et systèmes spécialisés, les problèmes liés à la reclassification rendue nécessaire par l'évolution du système des sciences (1988a, 483).

4. Conclusion

La place d'Éric de Grolier dans le cercle restreint des pionniers francophones de la documentation et de la SI est incontestablement méritée, ne serait-ce que par la diversité de ses interventions et le nombre de ses écrits. Sa contribution à la réflexion sur la classification documentaire est également indiscutable, même si elle ne peut se comparer à celle d'un Paul Otlet ou d'un Ranganathan. De Grolier est un observateur et un analyste plutôt qu'un théoricien ou un créateur. Dans des textes denses qui s'apparentent souvent à une vaste revue de la littérature spécialisée, il a su relever les idées originales, les problèmes, les controverses et les illogismes dans ce qui avait été dit par d'autres, avant de soumettre ses propres conclusions et des propositions qu'il n'hésitera jamais à retoucher et même à écarter ensuite à la lumière de nouvelles observations. Après avoir suggéré que l'établissement d'une structure classificatoire encyclopédique par regroupement ou fusion de schémas de classification spécialisés était possible (1957, 99), par exemple, il estimera finalement que l'entreprise n'est pas viable (Palermi, 2000). De la même façon, il doutera en fin de carrière de l'existence d'une seule liste de catégories générales et de relations applicables à l'ensemble des domaines de la connaissance (1992a, 231), un thème auquel il avait consacré un essai 30 ans plus tôt (1962). Si on ne peut lui reprocher ces changements de caps, on constate cependant qu'ils enlèvent de la précision à la définition de concepts clés; chez de Grolier, il est difficile en effet de distinguer clairement

classification d'objets, de concepts et de sujets, facette, classe et catégorie, et même codification et classification.

Même s'il ne se considère pas lui-même comme un chercheur, il croit à l'utilité de l'expérimentation dans la recherche de la vérité scientifique et adopte une approche qualifiée de « prudemment expérimentale » (Maniez, 1991, 73). S'il a beaucoup critiqué les systèmes existants, c'est de manière informée et avec de nombreux exemples et justifications. Il lui semblait important de bien comprendre ce qui existait déjà avant de lancer de nouveaux projets, notamment l'élaboration d'un langage classificatoire applicable universellement, une nécessité à laquelle il semble avoir cru jusqu'à la fin. Il lui paraissait également important d'examiner ce qui se faisait dans d'autres disciplines, notamment dans diverses branches de la linguistique pour bien cerner un contexte et pour améliorer les procédés et les instruments des SI.

Blanquet (2008) souligne que de Grolier s'est fait l'écho de systèmes de classification complètement oubliés par le monde récent de la documentation, et c'est là sans doute sa plus grande contribution. Ses écrits nous permettent de prendre conscience du travail de réflexion sur l'organisation des connaissances, la classification et l'accès par sujet qui fut accompli entre les années 1940 et 1970, alors que se développaient les premiers systèmes informatisés de repérage de l'information. On peut regretter que cette littérature soit si peu exploitée aujourd'hui, alors même qu'on s'inquiète de l'absence de fondements théoriques et de modèles qui seraient pourtant essentiels à la normalisation et à l'efficacité de nos pratiques.

On admire la grande lucidité d'Éric de Grolier lorsqu'il décrit la fonction évolutive de la classification qu'il perçoit de plus en plus comme un instrument d'aide à la recherche plutôt que comme outil pour l'organisation et le classement de documents. Sa vision était souvent bien en avance sur celle de son temps. Soucieux de répondre aux besoins des usagers et de prendre en compte leur comportements, il ira par exemple jusqu'à suggérer que les questions des usagers pourraient être utilisées comme base de classification (1965b, 12), sans toutefois reprendre par la suite cette idée intéressante.

Mais de Grolier a aussi erré et plusieurs de ses propositions, bien qu'originales, n'ont pas résisté au passage du temps, à l'évolution de la technologie et à la révolution numérique. L'importance qu'il a accordée à la symbolisation et à la notation, par exemple, s'explique mal; sous prétexte d'alignement avec les codages qui permettaient le traitement mécanique de l'information (d'abord sur cartes perforées ne l'oublions pas!), il a consacré énormément de temps et d'énergie à analyser des propositions théoriques allant à l'encontre des besoins réels des classificateurs et des chercheurs

d'information, proposant le remplacement d'une notation arbitraire et conventionnelle par un système tout aussi arbitraire, aussi peu expressif et plus éloigné encore de la langue naturelle. Si de Grolier fut parmi les premiers à reconnaître l'intérêt d'exploiter la technologie pour traiter l'information, il a accordé trop peu d'attention à la vague qui déferlait déjà à la fin des années 1980 et qui allait consacrer la suprématie du fond (l'organisation des concepts) sur la forme (la notation) dans le schéma de classification. Il n'a pas su voir non plus que le problème lié au « poids des catalogues », identifié dans les années 1950 (1956a, 69-70), perdrait de son importance quand ces derniers seraient gérés et interrogés en ligne.

Éric de Grolier était avide de communication et de connaissances et il serait à l'aise dans l'environnement connecté, hyper-performant et en constante transformation du 21^e siècle. Probablement étonné de voir que la CDD, pour le meilleur et pour le pire, reste la norme en classification, il comprendrait la popularité de la notion de facette pour l'organisation de l'information sur le web. Il constaterait, comme il l'avait prédit, que l'information plutôt que le document se trouve désormais au cœur des préoccupations des documentalistes. Et il continuerait certainement d'affirmer que le classificateur sera un jour « maître du monde » (1957, 85), comme il l'avait fait il y a 60 ans à Dorking.

Sources et liste sélective ouvrages de Éric de Grolier

- Grolier E. de (1939). « Classification pour les centres spécialisés », *Documentation en France*, 8, 3-23.
- Grolier E. de (1941). *La formation professionnelle des documentalistes et des bibliothécaires : rapport pour l'Union française des organismes de documentation*, Paris, UFOD.
- Grolier E. de (1943). *Propagande et opinion publique aux États-Unis : étude de psychopolitique*, Paris, Institut d'études politiques et sociales.
- Grolier E. de (1944). « Le problème de dix classifications documentaires », *Documentation en France*, 13, 1, 11-21.
- Grolier E. de (1953a). « État présent du problème de la classification documentaire 1 », *ABCD*, 9, 237-246.
- Grolier E. de (1953b). « État présent du problème de la classification documentaire 2 », *ABCD*, 10, 267-277.
- Grolier E. de (1954). *Histoire du livre*, Paris, Presses universitaires de France.

- Grolier E. de (1956a). *Théorie et pratique des classifications documentaires*, Paris, Éditions documentaires industrielles et techniques.
- Grolier E. de (1956b). « Nouvelles recherches sur la symbolisation des classifications documentaires », *Revue de la documentation*, 23, 13-21.
- Grolier E. de (1956c) « Symbolisation normalisée d'une classification encyclopédique internationale ». *Revue de la documentation*, 23, 4, 128-139.
- Grolier E. de (1957). « Concluding survey », *Proceedings of the International Study Conference on Classification for Information Retrieval, held at Beatrice Webb House, Dorking, England, 13th-17th May 1957*, London, Aslib, 81-85.
- Grolier E. de (1961). « Points de vue rétrospectif et prospectif dans la classification », *The Sayers Memorial volume: Essays in Librarianship in memory of William Charles Bervick Sayers*, London, CRG, 96-119.
- Grolier E. de (1962). *Étude sur les catégories générales applicables aux classifications et codifications documentaires*, Paris, Unesco.
- Grolier E. de (1965a). *On the theoretical basis of information retrieval systems: final report*, Washington, D.C., Air Force Office of Scientific Research.
- Grolier E. de (1965b). « Current trends in theory and practice of classification », *Classification Research : Proceedings of the Second International Study Conference, held at Hotel Prinz Hamlet, Elsinore, Denmark, 14th to 18th September 1964*, Copenhagen, Munksgaard, 9-14.
- Grolier E. de (1967). « Synoptic critique: Proceedings of the International Symposium on Relational Factors in Classification », *Information Storage & Retrieval*, 3, 4, 385-397.
- Grolier E. de (1969). « L'histoire des classifications: une interprétation soviétique. Compte rendu de Shamurin, 1964-1967 », *Bulletin des bibliothèques de France*, 14, 8, 652-657.
- Grolier E. de (1970). « Quelques travaux récents en matière de classification encyclopédique », *Bulletin des bibliothèques de France*, 15, 3, 99-126.
- Grolier E. de (1974). « Le système des sciences et l'évolution du savoir », *Les fondements de la classification des savoirs : Actes du Colloque d'Ottawa sur les fondements de la classification des savoirs, du 1er au 5 octobre 1971*, Munchen, Verlag Dokumentation, 20-119.
- Grolier E. de (1976). « La classification cent ans après Dewey », *Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques* 30, 6, 349-358.
- Grolier E. de (1978). *L'organisation des systèmes d'information des pouvoirs publics*, Paris, UNESCO.
- Grolier E. de (1979a). « In search of an objective basis for the organization of knowledge », *Ordering systems for global information networks : Proceedings of the Third International Study Conference on Classification Research, held at Bombay, India, during 6-11 January 1975*, Bangalore, S.R. Ranganathan Endowment for Library Science, 64-73.

- Grolier E. de (1979b). « A tribute to Dr Ranganathan », *Ordering systems for global information networks : Proceedings of the Third International Study Conference on Classification Research, held at Bombay, India, during 6-11 January 1975*, Bangalore, S.R. Ranganathan Endowment for Library Science, xxv.
- Grolier E. de (1982a). « Classifications as cultural artefacts », *Universal Classification: Subject analysis and ordering systems : Proceedings 4th International Study Conference on Classification Research, Augsburg, 28 June-2 July 1982*, Frankfurt, Indeks Verlag, 19-34.
- Grolier E. de (1982b). « Synthesis of the 4th FID/ICR Conference », *Universal Classification: Subject analysis and ordering systems : Proceedings 4th International Study Conference on Classification Research, Augsburg, 28 June-2 July 1982*, Frankfurt, Indeks Verlag, 163-167
- Grolier E. de (1988a). « Taxilogie et classification : un essai de mise au point et quelques notes de prospectives », *Bulletin des bibliothèques de France*, 33, 6, 468-483.
- Grolier E. de (1988b). *Glossaire des relations interethniques, version provisoire*, Paris, Unesco.
- Grolier E. de (1991a). « Some notes on the question of a so-called "Unified Classification" », *Tools for Knowledge Organization and the Human Interface, Vol.2 : Proceedings of the 1st International ISKO Conference, Darmstadt, 14-17 August 1990*, Frankfurt, Indeks Verlag, 85-108.
- Grolier E. de (1991b). « Conference Summary », *Tools for Knowledge Organization and the Human Interface, Vol.2 : Proceedings of the 1st International ISKO Conference, Darmstadt, 14-17 August 1990*, Frankfurt, Indeks Verlag, 248-251.
- Grolier E. de (1992a). « Towards a syndetic information retrieval system », *Classification research for knowledge representation and organization : Proceedings of the 5th International Study Conference on Classification Research, Toronto, Canada, June 24-28, 1991*, Amsterdam, FID, 223-234.
- Grolier E. de (1992b). « Summary and conclusions to the conference », *Classification research for knowledge representation and organization : Proceedings of the 5th International Study Conference on Classification Research, Toronto, Canada, June 24-28, 1991*, Amsterdam, FID, 419.

Bibliographie

- Blanquet, M.F. (2008). *Éric de Grolier : une vie bien remplie*. En ligne : <https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/le-monde-du-livre-et-de-la-presse/histoire-du-livre-et-de-la-documentation/biographies/eric-de-grolier.html> (page consultée le 20 mars 2019)

- Cochrane, P. (1991). « Éric de Grolier: the analytico-synthetic summarizer », *International Classification*, 18, 2, 78-86.
- Dahlberg, I. (1991a). « Éric de Grolier and the organization of knowledge », *International classification*, 18, 2, 63.
- Dahlberg, I. (1991b). « Interview with Éric de Grolier », *International Classification* 18, 2, 64-72.
- Desrichard, Y. (2009). « À quoi avons-nous renoncé ? À propos d'un article de Éric de Grolier ... », *Bulletin des bibliothèques de France*, 54, 1, 80-83.
- Fayet-Scribe, S. (2000). *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information, 1895-1937*, Paris, CNRS.
- Grolier, É. de, et Fayet-Scribe, S. (1996). « La passion de l'organisation des connaissances : entretien avec Éric de Grolier ». *Documentaliste – Sciences de l'information*, 33, 6, 287-293.
- Maniez, J. (1991). « A decade of research in classification », *International Classification*, 18, 2, 73-77.
- Mustafa El Hadi, W. (2018). « Documentation and information science: On some forgotten origins of the French contribution », *ZIN, Issues in Information Science – Information Studies*, 56, 1, 7-20.
- Palermi, R. (2000). *Vers des précurseurs : Robert Pages, Éric de Grolier, Jean-Claude Gardin*, Communication au groupe de travail "Théories et Pratiques scientifiques (TPS) de la SFSIC, le 3 mars 2000, En ligne : http://www.iut2.upmf-grenoble.fr/RI3/Mise_jour_06/TPS_precurseurs.htm (page consultée le 20 mars 2019)
- Vickery, B.C. (1991). « Éric de Grolier's Big Book on classification », [Review of « Théorie et pratique des classifications documentaires »], *International Classification*, 18, 3, 170.